



## NIVEAUX DE MONITORAT & COMPETENCES ASSOCIEES

**Moniteur Niveau 1 : faire découvrir l'activité tennis à différents publics, en privilégiant l'approche par le jeu :**

- Permettre à ces différents publics de s'amuser individuellement ou collectivement grâce à la découverte du tennis par le biais de situations de jeu adaptées et variées.
  - **Animer un groupe de joueurs.**
  - Poursuivre le développement des habilités motrices générales.
  - Développer progressivement les habilités motrices spécifiques au tennis.
  - Motiver à l'apprentissage.
  - Intégrer le développement des qualités mentales, cognitives et émotionnelles dans et par l'activité tennis individuelle ou collective.
  - **Fidéliser au tennis** dans l'optique d'une pratique de compétition et/ou récréative poursuivie tout au long de la vie.
  - **Proposer les premières formes de compétitions.**
  - S'intégrer dans une équipe d'enseignants ou de dirigeants.
- 

**Moniteur Niveau 2 : former complètement un joueur de compétition aux aspects technico-tactique** (leçons individuelles, leçons collectives, entraînement) :

- **Développer les qualités physiques et mentales** du joueur de compétition.
- **Encadrer un joueur de compétition** (planification de l'entraînement, suivi, coaching, ...).

Le **public cible** du Moniteur Niveau 2 est :

- Praticants de tout âge ayant les bases;
- Joueurs et joueuses de tennis capables de jouer en compétition.

Le **cadre d'intervention** du Moniteur Niveau 2 est :

- Clubs et/ou écoles et/ou académie de tennis (stages ou cycle de cours)
  - Système d'entraînements fédéraux.
-

**Moniteur niveau 3 (le niveau le + élevé) : toutes les compétences du Moniteur Niveau 2 avec en plus :**

- **Gérer** d'un point de vue financier, logistique et humain **une école de tennis** en Fédération Wallonie-Bruxelles.
- **Préparer le budget** des programmes et des activités d'une école de tennis loisir.
- **Manager une équipe d'enseignants** diplômés dans une école de tennis loisir.
- Diriger la programmation d'une école de tennis loisir.
- Utiliser les dossiers pédagogiques de l'AFT.
- Planifier, mettre en marche, promouvoir et diriger la programmation d'une école de tennis loisir.
- Organiser des animations et des actions subventionnées au sein d'une école de tennis.
- Travailler en collaboration avec l'AFT.
- Intégrer son école de tennis et son club dans le programme de labellisation de l'AFT.
- Intégrer une école de tennis dans la vie d'un club.